

Réponse Guillaume d'Andlau, candidat société civile, Elections législatives partielles,

Strasbourg | 22 et 29 mai 2016

1. Réfugiés: vous connaissez les obligations de la France aux termes de la Convention de Genève. Quelles actions comptez-vous mener, à l'Assemblée, ainsi que dans la circonscription, pour l'aider à les remplir? Demanderez-vous au gouvernement de remplir ses obligations et de favoriser l'accueil de réfugiés en France plus qu'il ne l'a fait jusqu'à présent?

Notre pays est loin d'être en situation d'accueillir dans de bonnes conditions un flux important de migrants. Il faut respecter le Règlement de Dublin et répartir équitablement ces personnes.

Bien entendu, j'entends lutter à mon niveau contre la politique de ghettoïsation et d'installation improvisée de camps, à l'image de Calais ou de Paris.

Mon projet serait de proposer la construction ou la reconversion de certains espaces inoccupés pour accueillir des réfugiés (et non des migrants économiques), leur enseigner notre langue et nos usages, afin de les préparer décemment à la vie en France, du moins le temps qu'ils y resteront.

2. Sécurité et droits de l'Homme: les risques terroristes qui pèsent sur notre pays ont conduit le gouvernement et l'Assemblée nationale à suspendre, à travers le vote de l'état d'urgence en particulier, un certain nombre de droits, et à limiter les contrôles du pouvoir judiciaire. En l'absence de nouveaux développements dramatiques, voteriez-vous la prolongation de l'état d'urgence actuellement évoquée par le gouvernement?

L'état d'urgence est un état d'exception et doit le rester. Il ne doit pas être une facilité qui s'installe dans notre paysage. Dans l'état actuel de mes connaissances et sans préjuger des informations complémentaires que pourrait avoir un député je ne prolongerai pas l'état d'urgence.

. Nous avons des outils et des renseignements dont nous pouvons d'ores et déjà nous servir efficacement.

3. La traite des êtres humains et l'esclavage sont une violation grave et souvent prolongée des droits des victimes. Seriez-vous prêt à renforcer les moyens de la lutte contre les trafics d'êtres humains, à permettre une meilleure défense de ces victimes face à leurs oppresseurs et exploités, et à intensifier l'aide à l'insertion ou la réinsertion des victimes dans la société française?

Comment ne pas soutenir une telle démarche ? La Convention européenne des DH punit déjà les coupables de telles violations des droits de l'Homme, il faut tout d'abord la faire appliquer en tout temps et en tout lieu. Ensuite, je suis disposé à renforcer la lutte contre ces pratiques criminelles en portant ou en appuyant des propositions de lois, de même qu'à soutenir les victimes, trop souvent oubliées.

4. La lutte contre l'impunité est un élément essentiel de justice et de prévention de futurs crimes contre l'humanité. Quand la proposition de loi votée par le Sénat en février 2013, visant à lever les conditions restrictives de la loi du 9 août 2010, viendra devant l'Assemblée nationale, la voterez-vous?

La compétence extraterritoriale de la juridiction française doit en effet être tout à fait libre et totale, et non soumise à des conditions restrictives, comme la condition de résidence sur le territoire français. Il faut une vraie compétence universelle.

5. La lutte contre la discrimination est un engagement de la France à travers plusieurs instruments internationaux tels que l'article 7 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ou l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme. C'est une condition cruciale d'une société harmonieuse, du respect des droits des minorités, et de la lutte contre les extrémismes potentiellement criminels. Incitez-vous le gouvernement à garantir l'accès et la continuité des droits à l'éducation et à la santé pour toutes les populations vivant en France?

Oui, autant que la loi et les moyens à disposition le permettent. Il faut mettre ses déclarations en conformité avec ses actes pour être crédible.

6. Enfin, notre groupe défend les droits de Hatem Zaghloul, prisonnier mineur égyptien condamné pour le meurtre d'un policier à la peine de mort lors du procès inique, rapporté dans la presse française, de 546 accusés en 2014. Seriez-vous prêt à nous soutenir dans nos démarches pour obtenir des autorités compétentes sa libération, ou à défaut la tenue d'un procès répondant aux exigences internationales d'équité, dans les plus brefs délais?

La France s'est construite sur le postulat de défense des droits de l'Homme. Cela nous donne des devoirs de porter ces valeurs en France mais également à l'extérieur.

Si mon concours peut permettre de faire avancer le cas de ce prisonnier, vous pouvez compter sur mon soutien.